



**Direction régionale des  
affaires culturelles d'Occitanie**

Nîmes, le 21 octobre 2016

**Unité départementale de  
l'Architecture et du Patrimoine du  
Gard**

à

Affaire suivie par JB Guggisberg  
jean-baptiste.guggisberg@culture.gouv.fr

DDTM-  
Unité urbanisme

→ SUH/Unba  
→ copie ADE  
ADGO

**Objet :** Participation de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Gard au Porter à connaissance de la commune de **MOLIERES SUR CEZE**

### 1-Servitudes d'utilité publique

**Ruines du château, de l'enceinte et de l'habitat de Montalet MHI (25/07/1997)**

### 2 - Recommandations d'intérêt public

Identifier les éléments bâtis ou paysagers d'intérêt, susceptibles d'être préservés par la mobilisation des dispositions des Articles R 111-21 et L151-19 du Code de l'urbanisme.

Il peut s'avérer utile de contacter service de l'inventaire du Conseil Régional ( si une campagne d'inventaire du patrimoine a été réalisée sur le canton) et l'atlas des paysages du Gard de la DREAL du Languedoc-Roussillon ( Consultable , en ligne, sur le site : <http://atlas.dreal-languedoc-roussillon.fr/Gard/default1.asp> Consulter le Service régional de l'archéologie de la DRAC pour obtenir la carte de zonage de sites archéologiques potentiels.)

De manière générale : Limiter l'étalement urbain, les mitages, la banalisation du paysage . Se doter d'outils réglementaires, et des moyens d'application, propres à maintenir l'identité villageoise et le maintien d'une architecture vernaculaire de qualité susceptible d'être fragilisée et altérée par des interventions non contrôlées

### 3-demande d'association de L'UDAP du Gard :

Compte tenu des enjeux liés à la mise en valeur des sites et du patrimoine architectural de ce territoire, l'UDAP du Gard souhaite participer à l'association des services de l'Etat pour l'élaboration du document d'urbanisme projeté. Celui-ci devra comporter un volet patrimonial et paysager susceptible de déboucher, le cas échéant, sur l'étude d'un périmètre délimité des abords (PDA). Par ailleurs l'UDAP souhaite être , destinataire ou informé de la rédaction définitive de l'avis de synthèse des Services de l'Etat .

**L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'UDAP du Gard**

**Denis Magnol**